

carrières&VOUS

MAGAZINE D'INFORMATIONS DE LA VILLE DE CARRIÈRES-SOUS-POISSY N°24 – JANVIER / FÉVRIER / MARS 2020

230 ANS
AU SERVICE DES HABITANTS



12 pages spéciales
PANDÉMIE COVID-19

À la Une

« Bon anniversaire ! » :
notre ville célèbre ses 230 ans

p.4

Culture

Musique et découverte au cœur
de la politique culturelle

p.10

Patrimoine

« 2020, année Vanderbilt » :
100^e anniversaire de la mort
du millionnaire américain

p.35



ÉDITO

- L'engagement de chacun, une ville pour tous 3

À LA UNE

- « Bon anniversaire ! » : notre ville célèbre ses 230 ans 4
- 4 Mairies, 1 Hôtel de Ville : 5 hauts lieux de l'histoire communale 6

CADRE DE VIE

- Le nettoyage des déchets sur la plaine est lancé ! 8

CULTURE

- Musique et découverte au cœur de la politique culturelle 10

POLITIQUE DE LA VILLE

- La soirée « Libertés de Femmes » dans une atmosphère mélodieuse et émouvante ! 12

SOLIDARITÉ

- Partager, donner, aider : Carrières solidaire ! 14

12 PAGES SPÉCIALES PANDÉMIE COVID-19 15

SCOLARITÉ

- Un nouveau restaurant satellite pour les élèves de l'école élémentaire Pasteur 27

GRANDS PROJETS

- Les travaux se poursuivent à l'école élémentaire Champfleury et à l'ASSOS'PARK 28

ÉVÉNEMENTS

- Un Noël dignement fêté ! 29
- Des vœux de solidarité pour la nouvelle année 30

SENIORS

- Des activités toute l'année, un voyage à préparer ! 32

DEVOIR DE MÉMOIRE

- La défense de nos valeurs et de notre pays au centre des hommages 33

CÔTÉ ASSOS 34

PATRIMOINE

- « 2020, année Vanderbilt » : 100^e anniversaire de la mort du millionnaire américain 35

BRÈVES 36

AGENDA

- Ne manquez pas les prochains événements à Carrières-sous-Poissy 37

EXPRESSION

- Tribunes libres 38

ÉTAT CIVIL 39

Publication trimestrielle n°24 – Janvier / Février / Mars 2020 – de la Ville de Carrières-sous-Poissy – 1, place Saint-Blaise, 78955 Carrières-sous-Poissy • Directeur de la publication : Christophe Delrieu • Conception, rédaction, réalisation, photographies (sauf mention contraire) : Service communication, 01 39 22 36 00 ou service.communication@carrieres-sous-poissy.fr • Impression : Imprimerie RAS, 95400 Villiers-le-Bel, 01 39 33 01 01 • Édition à 8500 exemplaires • Distribution : Champar, 12 avenue des Morillons 95140 Garges lès Gonesse • Infos+ : 01 39 22 36 00 – mairie@carrieres-sous-poissy.fr – www.carrieres-sous-poissy.fr



ÉDITO

L'engagement de chacun, une ville pour tous

Hommage aux agents municipaux qui s'engagent au quotidien

À l'occasion du 230^e anniversaire des communes et donc de Carrières-sous-Poissy, j'ai souhaité qu'un hommage solennel soit rendu aux agents municipaux qui, depuis plus de deux siècles, servent la ville et ses habitants. Aujourd'hui, alors que nous sommes plus de 16 000 Carriérois, 430 agents répartis en 45 métiers différents assurent leurs missions de Service Public avec dévouement et professionnalisme. Qu'ils soient agents administratifs, agents de restauration, opérateurs logistiques, agents techniques, ATSEM, professeurs de musique ou de théâtre, animateurs, éducateurs sportifs, régisseurs, bibliothécaire, policiers municipaux et agents de surveillance de la voie publique, agent d'état-civil... toutes et tous vous accompagnent, vous orientent et vous conseillent chaque jour. Qu'ils en soient très sincèrement remerciés !

Avenir de la plaine : le nettoyage des déchets est lancé !

Le 16 janvier, j'ai lancé officiellement le nettoyage des 38 000 m³ de déchets sauvages déposés illégalement sur la plaine. Vous le savez, notre commune avait hérité d'une triste notoriété internationale en raison de pratiques interdites, dangereuses et peu scrupuleuses. La Ville, mobilisée dès 2015, s'est largement investie pour faire cesser ces dépôts mais également trouver des solutions pérennes avec les propriétaires et les partenaires institutionnels. Cet engagement s'est traduit en actes afin de mettre un terme à vingt années d'occupations illicites et de dépôts sauvages : la principale zone concernée va être clôturée sur plus de 3 kilomètres linéaires, surveillée 24h/24 et le tri va débiter, avant le traitement final de l'ensemble des déchets.

Des vœux de la solidarité, la fondation La Cause honorée

Lors des vœux prononcés en janvier aux personnalités et aux Carriérois, j'ai rappelé l'importance de la solidarité et de l'investissement personnel. Ces deux qualités sont incarnées admirablement par la Fondation La Cause qui célèbre cette année son centenaire. Fondée en 1920 par Freddy Durrleman et son épouse, La Cause est installée à Carrières-sous-Poissy depuis 1933 et s'engage auprès des malvoyants afin de faciliter leur quotidien. Aujourd'hui installée au 69, rue Ernest-Jolly, la fondation est toujours active et compte plus de 300 volontaires et plus de 30 000 membres. J'ai été particulièrement fier et ému de faire venir à la tribune les descendants du couple Durrleman ainsi que plusieurs de ses bénévoles pour leur remettre, en notre nom à tous, la Médaille de la Ville.

Chères Carriéroises, chers Carriérois, soyez assurés de notre entier dévouement à faire de Carrières-sous-Poissy une ville toujours plus verte, toujours plus solidaire, toujours plus mobilisée.

Bien à vous,



Christophe Delrieu
Maire



Retrouvez toutes les informations de la Ville sur son site internet www.carrieres-sous-poissy.fr
et les photos des manifestations sur www.facebook.com/csp78955

« Bon anniversaire ! » : notre ville

Durant toute l'année 2019, la Ville de Carrières-sous-Poissy s'est attachée à mettre en avant son histoire locale ainsi que son évolution depuis la fin du XVIII^e siècle et la Révolution Française jusqu'à aujourd'hui : de la naissance de la commune, aux différentes mairies qui ont accompagné son développement, jusqu'à l'engagement des agents municipaux au quotidien...



Du hameau d'une paroisse à une commune de France : naissance de Carrières-sous-Poissy



Plan de la Paroisse de Triel-sur-Seine avec le hameau de Carrières (1789).

En 1789, le hameau de Carrières, de 360 habitants, était rattaché à la paroisse de Triel-sur-Seine. Les registres de la paroisse recensaient tous les baptêmes et mariages de ce petit hameau. Dès le début de la Révolution française, les députés de l'Assemblée constituante vont avoir comme objectif d'organiser le pays en plusieurs entités administratives. C'est ainsi que le 14 décembre 1789, le petit hameau de Carrières va devenir « Carrières-sous-Poissy, commune de France ». À partir de cette date, la commune aura son propre Maire et sera

administrée en partie par ses habitants, représentés au sein du Conseil municipal. Depuis cette date, débats et décisions des Conseils municipaux sont consignés dans les registres des délibérations. En 1820, un arpenteur-géomètre est mandaté par l'Etat pour réaliser le plan de la commune. En 1821, le plan officiel est remis au Maire de l'époque Pierre Balthazar Desprez. Il sert encore aujourd'hui à délimiter le territoire communal. Le hameau est devenu un village, puis une ville, qui fête aujourd'hui ses 230 ans au service des habitants.



1^{er} plan de la Commune de Carrières-sous-Poissy (1821).



Registre de la Paroisse (avant le 14 décembre 1789).

La création des communes : une révolution française



Du 18 novembre au 20 décembre 2019, l'Hôtel de Ville accueillait une exceptionnelle exposition intitulée « 230^e anniversaire des communes : une révolution française » rassemblant une vingtaine de panneaux composée de documents d'époque rares. Propriétaire de l'exposition, M. Daniel Molina, adjoint au Maire de Chapet, a conçu un parcours qui, panneau après panneau, retraçait la fin de l'Ancien Régime, l'apparition des nouvelles institutions et leur fonctionnement, l'histoire des maires et leurs fonctions, les différentes taxes, ainsi que la vie des communes durant les différents conflits.

« Cette exposition constituait un bel outil pédagogique au moment même où nous célébrions l'anniversaire de notre commune » explique Christophe Delrieu, Maire. « Comprendre la naissance des communes, le tâtonnement des débuts, leur développement et comment elles ont traversé l'histoire tumultueuse de notre pays depuis la Révolution... tout ceci constitue une démarche citoyenne que nous souhaitons proposer aux Carriérois ».



célèbre ses 230 ans

Plus de deux siècles à servir la Ville et ses habitants

À l'occasion de ce 230^e anniversaire, le Maire, Christophe Delrieu, a tenu à rendre hommage aux agents municipaux : *« Depuis le 14 décembre 1789, date à laquelle Carrières-sous-Poissy est officiellement devenue commune de France, les agents de la Ville se mobilisent chaque jour avec passion, compétences et sérieux pour la sécurité, la tranquillité et le bien-être des habitants. De jour comme de nuit, ils œuvrent pour entretenir et embellir la commune, accompagner les*



habitants dans leur quotidien et assurer un service public de qualité ».

Rappelant que derrière chaque action communale se trouve un agent, une brochure a été éditée afin de mieux connaître les 45 métiers de la collectivité et de mettre un visage et un prénom sur ceux qui font partie de notre quotidien.

Infos+ : 01 39 22 36 00

Vivre un repas
exceptionnel
sous la verrière
de l'Hôtel de Ville



Poursuivant son désir de partager avec les habitants 230 ans de vie communale, la Ville leur proposait durant une semaine (du 9 au 15 décembre) de faire l'expérience d'un repas exceptionnel dans l'Hôtel de Ville. Un restaurant éphémère fut en effet aménagé pour l'occasion faisant profiter aux convives l'expertise culinaire du restaurateur Di Fer Ran et, à sa tête, le chef Pierre-Jean Roux.

« Cette semaine gastronomique est venue saluer ces 230 années de vie communale où nous sommes passés de paroisse à commune, avec à l'époque 371 habitants. Le restaurant éphémère s'est fait l'écho de notre passé agricole et maraîcher qui a fait la richesse de notre territoire. Aujourd'hui, la ville compte 16 213 habitants, 430 agents communaux qui couvrent 45 métiers différents. Cet anniversaire marque surtout 230 ans au service des habitants » indique l'édile.



4 Mairies, 1 Hôtel de Ville : 5 hau

Inauguré en 1993, l'actuel Hôtel de Ville n'est évidemment pas la première « maison commune » de l'histoire carriéroise. Dès 1789 et son passage de « paroisse » à « commune », Carrières-sous-Poissy a dû organiser son administration et s'établir en un lieu où les décisions intéressant et encadrant la collectivité seraient prises. C'est ainsi que l'« Auditoire » fut la première mairie de notre ville.

L'« Auditoire »

De 1789 à 1793

Située au numéro 239 de la rue Carnot, la très belle maison, dont la salle de l'Auditoire n'est qu'une des pièces, existe toujours. Conformément à la nouvelle législation révolutionnaire, Carrières-sous-Poissy doit élire un maire en 1789. C'est tout naturellement que les habitants désignent l'une des personnalités de la ville, Claude-Nicolas Bocquillon, comme premier maire de la commune.

La maison seigneuriale devait alors disposer d'une « chambre pour l'exercice de la justice ». Deux ans plus tard, l'ensemble de la propriété est vendu comme bien national. Les réunions du Conseil municipal se déroulent donc dans cette salle relativement étroite (à peine plus de 10 m²) avant que le maire, officiellement propriétaire des lieux, ne décide de la récupérer pour son usage personnel et suggère l'acquisition d'un nouveau local.



Le 144, rue Carnot

De 1793 à 1845

Alors qu'il subsiste encore aujourd'hui un doute sur le lieu de réunion du Conseil municipal entre 1793 et 1795, il apparaît néanmoins probable que c'est au numéro 144 de l'actuelle rue Carnot que se retrouvaient les notables de la ville

pour discuter des affaires communes. D'après des documents d'époque (relevés de comptes), il apparaît que le bâtiment, également utilisé comme école et logement de l'instituteur, est loué pour les séances municipales jusqu'en 1845, date à laquelle il est délaissé, jugé trop petit.



La « Maison Duchesne »

De 1845 à 1936

Progressivement, le bâtiment situé au 144, rue Carnot va devenir trop exigu. Dès 1827, la Municipalité projette d'acquérir une maison d'écoles. Dix ans plus tard, un architecte de Poissy procède, sur invitation du maire de l'époque, Rémy-Louis-Denis Pelletier, à l'expertise d'une maison appartenant à un certain M. Duchesne. Ce bâtiment, qui donne à la fois sur la Grande Rue et l'actuelle rue Carnot, comporte deux étages, de nombreuses pièces, une cour pavée, un jardin, un grenier et un pressoir.

L'acquisition est longuement reportée et, faute d'entretien, le bâtiment se dégrade. Ce n'est qu'en 1845 que la Ville y loge mairie et écoles. Quarante ans plus tard, en 1884, en raison de la loi

ts lieux de l'histoire communale

sur l'organisation communale, les locaux abritant mairie, école des filles, écoles des garçons, école maternelle (qu'on appelle alors « *salle d'asile* ») sont trop petits et ne conviennent plus.

L'« ancienne mairie »

De 1936 à 1993

Le bâtiment que les Carriérois connaissent comme étant l'ancien Hôtel de Ville (situé au 270, Grande Rue) est donc la quatrième mairie de Carrières-sous-Poissy. Sa construction est financée quasiment intégralement par deux subventions attribuées à la Ville par l'État et le Département (anciennement Seine-et-Oise).



la République et de sa chère commune ». Cette quatrième mairie restera en activité jusqu'en 1993, date à laquelle elle sera remplacée par l'actuel Hôtel de Ville.

résolument moderne, est décidée par le Conseil municipal en décembre 1989, soit exactement deux siècles après l'installation des élus à l'« *Auditoire* »



L'Hôtel de Ville

Depuis 1993

L'Hôtel de Ville que nous connaissons aujourd'hui est érigé en un lieu dont les premières traces écrites remontent au XIII^e siècle. Le seigneur de l'époque décide d'un partage de ses terres en deux seigneuries, celles de Carrières et de Saint-Blaise.

Considérée comme « *le plus noble lieu de la seigneurie* », la propriété située au lieu-dit Saint-Blaise verra passer de nombreux habitants dont le plus célèbre sera l'écrivain Octave Mirbeau, entre 1893 et 1897. Elle sera par la suite occupée par l'association protestante « *La Cause* » avant d'être démolie pour laisser place au nouvel Hôtel de Ville, inauguré le 24 avril 1993. La construction de cette nouvelle « *maison commune* », à l'esthétique

Claude-Nicolas Bocquillon, premier Maire de Carrières-sous-Poissy

En 230 ans d'histoire, notre commune a connu plus de 30 maires différents. Le premier d'entre eux, Claude-Nicolas Bocquillon, a occupé deux fois cette fonction (entre novembre 1789 et novembre 1791, puis de mai 1793 à novembre 1795).

Sous l'Ancien Régime, le territoire de notre ville est intégré à celui de la paroisse de Triel-sur-Seine. Les affaires des paroisses ne relèvent alors ni d'un maire, ni d'un échevin ou d'un consul mais d'un syndic. Des assemblées se tiennent alors sous la présidence du syndic et les réunions se déroulent à la sortie de la messe le dimanche. Syndic au moment de la Révolution, Claude-Nicolas Bocquillon signe à ce titre les cahiers de doléances de Carrières-sous-Poissy le 14 avril 1789. Originaire d'Andrésy, il s'établit dans notre ville en 1753, s'y marie deux ans plus tard et devient naturellement le premier Maire de la commune nouvelle en novembre 1789.

C'est le 18 octobre 1936 que les nouvelles écoles et la mairie sont inaugurées en grande pompe en présence du maire Paul-Denis Huet et du sénateur et ancien ministre Charles Reibel. Pour l'occasion un grand banquet est donné pour 175 convives lors duquel l'édile lèvera son verre « *à la prospérité de la France, de*



Le nettoyage des déchets sur

Le 16 janvier, le Maire de Carrières-sous-Poissy, Christophe Delrieu, a lancé officiellement le nettoyage des 38 000 m³ de déchets sauvages déposés illégalement dans la plaine. Fruit d'un travail de mobilisation sans précédent de la Ville mais également de ses partenaires institutionnels, cette étape marque également la fin de la « mer des déchets » rendue tristement célèbre ces derniers mois par une médiatisation internationale, qui représente un tiers des dépôts sauvages (13 000 m³).



Depuis 2015, quatre arrêtés municipaux ont été produits, tous les acteurs institutionnels et les propriétaires terriens ont été mobilisés pour enfin

mettre un terme à vingt années d'occupations illicites et de dépôts sauvages. La principale zone de dépôts sauvages va être clôturée sur plus de

3 km linéaires, surveillée 24h/24 et le tri minutieux va débuter, avant le transport et le traitement final de l'ensemble des déchets de la plaine. Les autres zones de moindre importance subiront toutes le même traitement.

Les zones de surveillance déjà mises en place seront renforcées

Le Maire, Christophe Delrieu, rappelle que les deux zones surveillées à accès réglementé et à accès interdit, mises en place en 2017 et 2018, resteront en vigueur jusqu'au terme des opérations de nettoyage, et seront même renforcées. Dans la première zone large, à accès réglementé, la circulation des véhicules est interdite, la circulation des piétons et animaux à éviter car les déchets parsemés restent dangereux et à risques. La deuxième

Chronologie des actions mises en œuvre pour la mise en sécurité et le nettoyage de la plaine

2012-2015

- Phase expérimentale du projet « Cœur Vert 1 » sur 55 ha visant à réinstaller une activité agricole péri-urbaine et développer de nouvelles filières non alimentaires



Le Maire, Christophe Delrieu, aux côtés de Sylvie Goulet, présidente de l'association des propriétaires (APEA) et Alban Bernard du Collectif Déchargeons la plaine, lors du lancement du nettoyage de la Plaine le 16 janvier 2020.

2015

- Constat des dépôts sauvages réalisés par les campements illicites
- Engagement dans une démarche d'éco-quartier avec le Ministère de la transition écologique et solidaire et le Ministère de



Panneau d'interdiction posé à l'entrée de la plaine entièrement clôturée.

la cohésion des territoires, de la Ville de Carrières-sous-Poissy, de la Communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise et de l'Établissement public d'aménagement du Mantois Seine Aval (EPAMSA)

2016

- Lancement du dispositif « Région Île-de-France propre » pour lutter contre les dépôts sauvages en partenariat avec la Communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise. Délibération n°CR 127-16 du 07 juillet 2016
- Mise en place d'un diagnostic des dépôts sauvages sur le territoire de la Communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise visant à définir un plan d'actions et un plan de financement. Délibération n°CC_2016_09_29_24 du 29 septembre 2016

la plaine est lancé !

zone plus restreinte est une zone de chantier strictement interdite au public, entièrement clôturée et gardiennée. Une signalétique spécifique prévient des interdictions et risques sur les périmètres de ces deux zones.

Un démonstrateur pour un tri vertueux

L'entreprise Picheta implantera sur site un vaste dispositif de tri innovant en extérieur. Une première étape sera effectuée par des employés spécialisés de l'entreprise pour écarter tout produit dangereux. Les déchets seront alors déposés sur un tapis de tri muni de cabines, afin que chaque déchet soit réparti de manière vertueuse dans des zones de stockage spécifiques. Les amas de déchets sélectionnés par type seront alors évacués par les camions de la société vers leurs centres de traitement appropriés. L'agence ActivitY', agence d'insertion professionnelle du Département des Yvelines, profitera du partenariat conclu avec l'entreprise Picheta afin que les Yvelinois éloignés du marché du travail soient formés et occupent ainsi les postes des opérateurs dans les cabines du tapis de tri.

Une vidéosurveillance de haute sécurité originale : l'Exosphère

Fruit de deux années de développement, « Exosphère » offre la capacité de déployer rapidement des moyens d'observation, de détection et de traitement des signaux. Onet Sécurité est la seule entreprise en Europe à être capable d'offrir une solution de haute sécurité combinant un PC mobile et un aérostat de surveillance aérienne pour renforcer la sécurité des sites et événements sensibles. Le PC mobile autonome, équipé des dernières technologies de vidéosurveillance intelligente, est couplé d'un aérostat d'observation aérienne et d'une équipe de personnes hautement qualifiées et formées. Projetable en 24h, cette technologie est conçue pour la surveillance temporaire des sites et événements sensibles tels que les grands rassemblements sportifs ou culturels, les chantiers isolés, les espaces industriels de grande superficie.

Un appel à projets environnementaux pour restructurer la plaine

Un comité de pilotage pour la finalisation du nettoyage et l'aménagement de

la plaine a spécialement été créé pour fédérer tous les acteurs institutionnels et privés. À compter de ce jeudi, ce comité prendra progressivement le relais pour définir et suivre les actions opérationnelles et le calendrier relatifs au nettoyage et à la réhabilitation de ce site de 330 ha. Mandaté par le Comité de pilotage et par la Communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise (GPS&O), l'Établissement public d'Aménagement Seine Aval (EPAMSA) a lancé un appel à projets d'initiatives privées pour concevoir un projet d'ensemble mêlant projet paysager, projet environnemental et projet économique de manière vertueuse afin de requalifier et restructurer cette plaine. Il s'agira en particulier d'éviter tout nouveau dépôt sauvage en sécurisant le site, d'améliorer la qualité des sols et de favoriser un développement économique local respectueux de l'environnement.

*Infos+ : Cabinet du Maire
au 01 39 22 36 02*

• Engagement des partenaires institutionnels sur la fermeture des campements illégaux sur les communes de Triel-sur-Seine et Carrières-sous-Poissy

2017

- Engagement des partenaires institutionnels sur le portage du projet « Cœur Vert 2 » : volet sécurisation et projet environnemental
- Arrêtés municipaux portant mise en demeure de quitter les lieux n°2017-05-178 et n°2017-05-179 du 06 juin 2017
- Démantèlement et fermeture de trois campements illégaux sur les communes de Carrières-sous-Poissy et Triel-sur-Seine
- Phase 1 de mise en sécurité du site : fermeture et surveillance des accès sur la commune de Carrières-sous-Poissy
- Arrêté municipal n°2017-07-239 portant réglementation permanente de la circulation et du stationnement sur les chemins ruraux de la plaine entre la RD22 et le chemin rural de Pissefontaine

2018

- Démantèlement et fermeture d'un campement illégal sur la commune de Triel-sur-Seine (ordonnance judiciaire)
- Phase 2 de mise en sécurité du site : fermeture et surveillance des accès sur la commune de Triel-sur-Seine, clôture des zones de déchets
- Diagnostic de nettoyage des déchets du site
- Arrêté municipal n°2018-09-382 et portant réglementation temporaire de la circulation et du stationnement des piétons dans la plaine de Carrières-sous-Poissy sur zones de dépôts de déchets
- Étude de maquettes budgétaires du projet « Cœur Vert 2 »
- Premier nettoyage citoyen « World Cleanup Day »

2019

- Mise en place du Comité de pilotage co-présidé par le Préfet des Yvelines et le Président de la Communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise

- Délibération de la Communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise relative à la définition d'un périmètre d'intérêt communautaire pour la totalité de la plaine.
- Mandat confié à l'EPAMSA pour porter l'appel à projets et mener la réflexion collective sur les futurs aménagements environnementaux
- Première audition des candidats porteurs de projets relatifs au nettoyage, réaménagement et restructurations environnementale et économique de la plaine
- Deuxième nettoyage citoyen « World Cleanup Day »

2020

- Clôture, surveillance et nettoyage de la zone principale de déchets
- Choix des projets, montage des maquettes budgétaires et faisabilité opérationnelle
- Poursuite des nettoyements citoyens
- Lancement du projet environnemental majeur d'aménagement des 330 ha de la plaine

Musique et découverte au cœur

Ce début d'année 2020 fut marqué par deux événements d'importance pour notre ville : le lancement du projet DEMOS 2 et la 1^{re} édition de Festiv'image, le festival de la photographie de Carrières-sous-Poissy. L'opportunité pour les participants et les curieux de découvrir les moteurs de la politique culturelle municipale, entre démocratisation et découverte de nouveaux horizons.



Festiv'image, un nouveau festival à Carrières-sous-Poissy

Le 1^{er} février se déroulait à l'Espace Louis-Armand le vernissage du premier festival de la photographie de notre ville : Festiv'image. Initié par le Club Photo CSP représenté par Thierry Dornberger et organisé en partenariat avec le CEHA et la Ville, cette journée particulière a attiré un public nombreux, curieux de découvrir les clichés de l'invité d'honneur, Jean-Pierre Duvergé, mais également ceux de photographes amateurs qui trouvaient là l'opportunité d'exposer leurs travaux.

Après un week-end à l'Espace Louis-Armand, l'exposition a déménagé à l'Hôtel de Ville pour y être visible jusqu'au 12 mars. Parmi les exposants donc, Jean-Pierre Duvergé a pu présenter ses clichés dont la variété et la qualité ont séduit les visiteurs, et quelques dizaines d'amateurs du club carriérois mais également des clubs des villes alentours (Mantes-la-Ville, Flins, Bonnières, Conflans-Sainte-Honorine, Triel, Poissy). Une invitation au voyage qui s'est aussi

traduite, grâce au concours du Cercle d'Études Historiques et Archéologiques (CEHA), en une découverte du passé local. L'association exposait pour l'occasion des photographies anciennes de la ville que les visiteurs ont pu comparer avec les clichés développés récemment par le Club Photo CSP et ainsi mesurer l'évolution de la commune depuis le début du siècle dernier.

Infos+ : Service Culture au 01 39 22 36 00



de la politique culturelle

Lancement du projet DEMOS 2

Il y a trois ans, la Ville de Carrières-sous-Poissy se lançait avec fierté et enthousiasme dans le projet DEMOS (Dispositif d'éducation musicale et orchestrale à vocation sociale), destiné à favoriser l'apprentissage d'un instrument de musique par des enfants issus de milieux défavorisés et, plus largement, de les éveiller à la culture. En janvier, le Maire, Christophe Delrieu, a symboliquement remis à 15 jeunes écoliers carriérois leur instrument (violon, alto et violoncelle) et a lancé le projet DEMOS 2 pour les trois prochaines années.

Fort de l'expérience accumulée lors des débuts du projet à Carrières-sous-Poissy, l'ensemble des acteurs (Philharmonie de Paris, École municipale de Musique, Service Enfance, référent du projet « Ville ») s'est à nouveau retrouvé pour poursuivre cette belle initiative. Comme leurs prédécesseurs, les écoliers sont âgés de 8 à 10 ans et résident dans les quartiers Saint-Louis et Bords-de-Seine relevant de la « Politique de la Ville ».

Lors de cette même soirée, les élèves de DEMOS 1 ont joué en ensemble au sein de l'Hôtel de Ville. Cette prestation, très appréciée du public, a permis de mesurer les progrès accomplis et la pertinence d'un tel projet de culture et d'ouverture sur les arts. Car



Autour du Maire, Christophe Delrieu, et de Delphine Grivel, directrice de l'École municipale de musique, les 15 jeunes du projet DEMOS 2, avec leurs animateurs et professeurs.

DEMOS ne consiste pas simplement en un apprentissage d'un instrument. Il permet une sensibilisation plus large avec, entre autres, la fréquentation de concerts, la découverte d'œuvres diverses ou la visite de musées. Concernant l'organisation à proprement parler, chaque enfant s'est donc vu confier un instrument pour la durée du projet (3 ans) et suivra 4 heures de cours par semaine. Une fois par mois, les enfants du territoire participant à DEMOS (Carrières-sous-Poissy, mais également Chanteloup-les-Vignes, Mantes-la-Ville,

Plaisir, Trappes et La Verrière) se réuniront en orchestre et, plusieurs fois par an, des restitutions publiques permettront aux parents de mesurer les progrès accomplis. Des restitutions qui se dérouleront dans des cadres prestigieux comme l'Orangerie du Château de Versailles ou la Philharmonie de Paris.

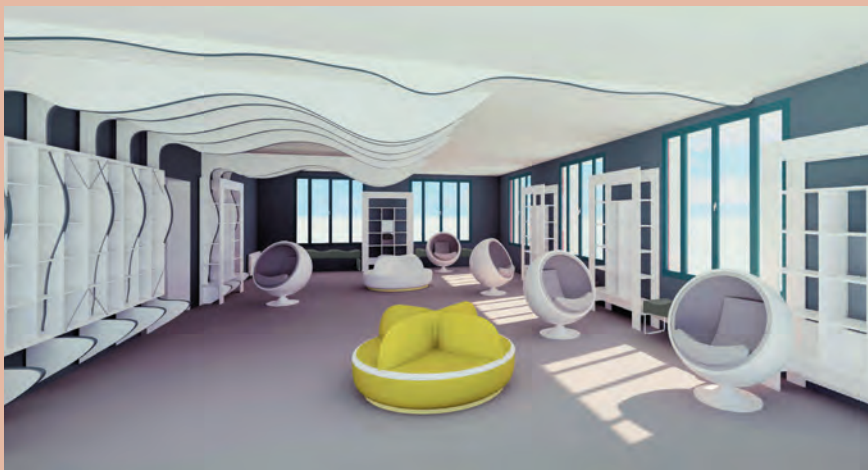
Toutes nos félicitations aux jeunes musiciens et un grand merci à l'ensemble des agents municipaux mobilisés !

Infos+ : Service Enfance
au 01 39 22 36 66

Bientôt, la Médiathèque Octave-Mirbeau

Engagés depuis plusieurs mois, les travaux de la Médiathèque Octave-Mirbeau au sein de l'ancien Hôtel de Ville sont sur le point de s'achever. Ce nouvel espace concrétisera la volonté municipale de développer et de promouvoir l'accès à la culture, aux loisirs et aux supports numériques. Il accueillera en effet la bibliothèque et la ludothèque municipales, une salle de conférence, un espace multimédia, des salles de lecture et une salle de projection.

Infos+ : 01 39 22 36 00



La soirée "Libertés de Femmes" d'été et émouvante !

La pianiste à renommée internationale Saïda Zulfugarova, la chanteuse lyrique soprano Irina Kopylova ainsi que la danseuse de flamenco Sophia Sena ont ouvert la soirée annuelle des femmes

carriéroises émérites par un concert lyrique et dansant. Ces trois artistes ont offert une représentation digne des plus grands opéras !



PORTTRAITS

Le Maire, Christophe Delrieu, a mis à l'honneur deux femmes investies dans la Ville de Carrières-sous-Poissy, en les nommant « Femme émérite 2020 ».

Magali COCHET-BLEIN **Femme émérite 2020**

*Créatrice d'entreprise
Savonnerie Bain d'étoile*



Magali Cochet-Blein est âgée de 45 ans, mariée et maman de deux filles, Eva-Lily 13 ans et Léa-Marie 9 ans. Professeure des écoles depuis 1996, à Bruxelles, puis à Paris, sa famille a quitté Vincennes pour Poissy en 2010, c'est là que sa seconde fille est née.

C'est en lui donnant le bain que Magali Cochet-Blein a pris conscience de l'impact de la qualité des produits d'hygiène sur la peau.

Portée par son mari et ses amis, elle décide de créer sa propre savonnerie en proposant des savons conçus uniquement avec des huiles de très haute qualité, sans parfum ni colorant, des produits d'hygiène très respectueux de notre environnement et de notre corps.

Magali Cochet-Blein a été formée puis certifiée auprès d'un maître savonnier. Elle a imaginé, conçu et réalisé des

formules validées par un neuro-toxicologue. L'été dernier, sa famille s'installe à Carrières-sous-Poissy.

Placée en disponibilité à sa demande, elle crée son atelier, son entreprise et lance sa gamme de savons saponifiés à froid et shampoings solides Bio vendus en vrac. Elle a choisi de travailler de façon écologique, éthique et en limitant au maximum ses déchets (éco-responsable) ainsi qu'en local.

Magali Cochet-Blein propose un savon fabriqué avec le miel issu des ruches de Didier Delmotte, apiculteur sur Carrières-sous-Poissy.

ans une atmosphère mélodieuse

Clarisse BAUDOIN **Femme émérite 2020**

*Artiste et sportive – Triple championne de France de monocycle en freestyle solo
Détentrice du record national des 10km en monocycle*



Artiste et sportive récompensée à de nombreuses reprises lors de différents championnats et compétitions pour sa passion pour le monocycle, Clarisse Baudoin a obtenu un brevet artistique des techniques du cirque à l'école nationale des arts du Cirque.

Suite à ses études, elle a participé comme bénévole furies de Châlons-en-Champagne et lors du Festival des Arts de la Rue et du Cirque.

Par la suite elle devient membre de CIRK'AD, une compagnie de cirque semi-professionnelle. Elle s'adonne

aux spectacles de rue et gère aussi la communication externe de la compagnie. Depuis octobre 2019, Clarisse Baudoin travaille à la régie technique des rencontres nationales. Elle est intervenue pour différents festivals de cirques.

C'est une touche à tout, une hyperactive, elle se découvre une passion pour le monocycle sportif.

De cette passion est né un projet de participation aux championnats du monde de monocycle appelés UNICON (Unicycle Convention), qui se dérouleront pour la première fois en France à Grenoble du 22 juillet au 2 août 2020.

Cette passion lui a valu plusieurs récompenses lors de différents championnats et compétitions :

- Troisième titre consécutif de championne de France en freestyle solo ;
- Deuxième titre consécutif de vice-championne de France en freestyle duo
- 1^{re} aux 10km, toutes catégories féminines confondues (record national) ;
- 1^{re} au marathon, toutes catégories féminines confondues ;
- 2^e junior féminine en cross ;
- 3^e junior féminine en trial et 400m.

Elle a également décroché une médaille de bronze dans sa catégorie aux 10km, lors de sa première participation aux UNICON de 2016 en Espagne.

Chaque événement est pour Clarisse une source très riche de rencontres, de partages et d'apprentissages autour de cette passion originale et stimulante.



Sara Brunet, Présidente de l'association sportive Les Succubes Roller Derby 78, a présenté le sport féminin qu'est le roller derby. Deux matchs avaient lieu toute cette journée au complexe sportif Alsace.

Partager, donner, aider : Carrières solidaire !

Carrières-sous-Poissy n'est pas qu'une ville composée d'habitants, c'est également une communauté à laquelle chacun est fier d'appartenir. Une communauté dont on constate la générosité chaque fois que le besoin se manifeste et pour laquelle il est naturel d'offrir soutien et moments de solidarité.

carrièresTV



Scannez pour accéder à la vidéo

Téléthon 2019 : 14314 € récoltés à l'issue d'une semaine de mobilisation !

L'édition 2019 s'est close le dimanche 8 décembre avec le Grand Loto organisé en partenariat avec des associations carriéroises au profit du Téléthon. Après une semaine de mobilisation durant laquelle ont été programmés téléthon scolaire, show de gymnastique de la Brigade des Sapeurs-pompiers de Paris, run color, démonstrations sportives, jeux-interquartiers et tombola, les Carriérois ont une fois de plus fait preuve d'une exceptionnelle générosité ! En effet, lors de la soirée du Téléthon organisée le 8 décembre, le Maire Christophe

Delrieu a remis au coordinateur de l'AFM-Téléthon pour les Yvelines un chèque d'un montant de 14 314 € ! La Ville de Carrières-sous-Poissy remercie l'ensemble des participants, qu'ils soient bénévoles associatifs, entreprises, partenaires ou simples citoyens solidaires. « En ces temps difficiles, c'est un beau message d'espoir envoyé aux malades et à leurs proches » a conclu l'édile.

**Infos+ : Service Vie associative
au 01 39 22 36 00**



Nouveauté au PAD : un service de médiation



Le Point d'Accès au Droit (PAD) vous propose un service de médiation pour vous aider à résoudre différents types de problèmes : querelles de voisinage, difficultés relationnelles au sein du foyer, harcèlement scolaire... Le Major Bontour, réserviste auprès de la Police Nationale, vous accueille au Pôle Michel-Colucci tous les 2^e mercredis du mois, de 14h à 17h (sur rendez-vous).

Le PAD assure par ailleurs toujours ses missions d'informations et répond, par le biais de professionnels, à vos questions, qu'elles soient d'ordre juridique, administratif ou social.

**Infos+ : Point d'Accès au Droit
Pôle Michel-Colucci
124, avenue Maurice-Berteaux
01 78 63 72 00**



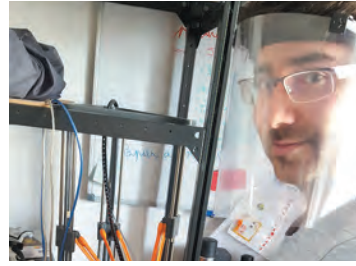
Un hiver solidaire à l'Espace Louis-Armand

Le 17 décembre, la Ville organisait par le biais du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) son traditionnel Hiver Solidaire : un repas et une soirée dansante offerts aux personnes isolées. Proposée en partenariat avec le Conseil Départemental des Yvelines, le Secours Catholique, le Secours Populaire et l'Association des Familles, cette soirée a permis de mettre un peu de baume au cœur à une centaine de Carriérois conviée pour l'occasion.

Infos+ : CCAS au 01 78 63 72 11

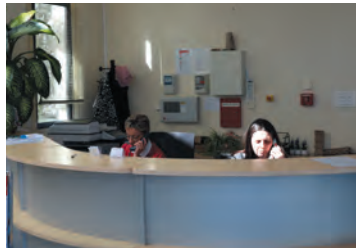


#TousUnisContreLeVirus



MERCI

À TOUS CEUX QUI PRENNENT SOIN DE NOUS



À situation exceptionnelle, mesu

Le mardi 17 mars, les Carriérois, comme l'ensemble des Français, ont été placés en confinement afin de freiner la propagation de l'épidémie de covid-19. Cette situation totalement inédite et sans précédents a nécessité une mobilisation exceptionnelle de la Ville.

« Dès lundi 16 mars, nous avons très vite réorganisé tous nos services municipaux pour faire face aux urgences de cette crise sanitaire. Nous répondons ainsi à toutes les urgences réceptionnées au Poste de Commandement Communal (PCC). Que les Carriéroises et Carriérois n'hésitent pas à nous contacter, nous sommes mobilisés 24h/24 et 7j/7. Nos services de portage de médicaments, repas et courses fonctionnent très bien et sont très appréciés. Nous avons même constitué une réserve d'agents et de citoyens en cas de besoins supplémentaires. De même, l'accueil des enfants des personnels de santé, secours et sécurité soulage grandement ces professionnels afin de les rendre disponibles sur leur lieu de travail. Que chacun respecte bien le confinement, c'est le seul moyen aujourd'hui de sauver des vies. », précisait le Maire, Christophe Delrieu, Directeur des opérations de secours et de sécurité. Tous les services de la Ville étaient donc fermés au public mais restaient mobilisés. Un grand nombre d'agents étaient en télétravail pour assurer la gestion des dossiers en cours ; d'autres restaient très actifs sur le terrain.

Permanence téléphonique

Une permanence téléphonique a été mise en place le 17 mars à l'Hôtel de Ville et



au Pôle Michel-Colucci. Tous les appels étaient pris et les administrés directement renseignés. Auquel cas, ils étaient orientés vers les services compétents. Tous les appels, motifs et informations étaient notifiés dans un cahier de transmission qui permettait un suivi complet des échanges et assuraient une réponse aux administrés.

Infos+ : Permanence téléphonique du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30

Hôtel de Ville : 01 39 22 36 00

Pôle Michel-Colucci : 01 78 63 72 00

État civil

Tous les mariages prévus pour le mois d'avril furent annulés.

En cas de décès enregistré sur la commune, la procédure administrative était dématérialisée pour la signature des documents officiels et obligatoires (autorisations de fermeture de cercueil, permis d'inhumer ou autorisation de crémation, autorisation de travaux dans les cimetières, achat de concessions). Un suivi téléphonique était assuré entre le service Etat civil et la famille.

Les clés du cimetière étaient remises aux agents des Pompes Funèbres qui intervenaient directement sur place. Compte-tenu de la situation sanitaire, l'inhumation ou la crémation était réalisée dans les meilleurs délais après le décès. Le cimetière était ouvert uniquement pour procéder aux opérations funéraires. Le déplacement au cimetière ne faisait pas partie des autorisations de déplacements dérogatoires.

Infos+ :

etatcivil-elections@carrieres-sous-poissy.fr

Enfance et éducation

Un accueil des enfants des personnels de santé, secours et sécurité était assuré par des agents de la Ville.

En partenariat avec l'Éducation nationale, des animateurs et ATSEM



res exceptionnelles !



encadraient les enfants scolarisés en primaire. Leur planning était réparti à l'identique d'une journée habituelle de classe. Durant les vacances de Pâques, un accueil de loisirs primaire a été ouvert pour une dizaine d'enfants. Les enfants de moins de 3 ans ont quant à eux été accueillis par des professionnelles des multi-accueils ou par leur assistante maternelle de la Crèche familiale.

Pour les assistants maternels libéraux, l'Urssaf et les pouvoirs publics ont mis en place une mesure exceptionnelle d'indemnisation des heures prévues non travaillées. Cette mesure d'accompagnement est accessible sur le site de pajemploi.

Infos+ : www.pajemploi.urssaf.fr



Portage à domicile

Grâce à la mobilisation des agents du Centre communal d'action sociale (CCAS), les seniors, personnes vulnérables, isolées ou souffrant de pathologies pouvaient profiter d'une livraison de repas à domicile. La Ville proposa des menus complets et équilibrés réalisés par la restauration municipale.



Police municipale

La Police municipale restait opérationnelle et poursuivait sa mission de sécurité sur le terrain. Par ailleurs, les agents de la Police municipale étaient autorisés à contrôler les déplacements des Carriérois dans le cadre de mesures de confinement et étaient habilités à verbaliser les contrevenants.

Travaux et propreté urbaine

Tous les chantiers publics étaient à l'arrêt. Cependant, les services techniques intervenaient sur demande pour des actions liées à la crise. Ils veillaient également à maintenir la propreté de la Ville malheureusement mise à mal par quelques comportements inappropriés.



Fermeture d'équipements et services municipaux

Tous les équipements suivants étaient fermés au public : écoles, accueils de loisirs, crèches collectives, complexes sportifs, bibliothèque, Espace Louis-Armand, salles et locaux associatifs.

Infos+ : *Poste de Commandement Communal (PCC) au 01 39 22 36 01*
pcc@carrieres-sous-poissy.fr

Deux ateliers solidaires : confection

50 000 couvre-visages confectionnés au Pôle Michel-Colucci

Les 50 000 couvre-visages en tissu ont été fabriqués dans les locaux du Pôle Michel-Colucci avec la bienveillance et la générosité des bénévoles de l'association franco-turque et de la société PRESTMA. *« Je les remercie au nom de la Ville et de ses habitants pour leur engagement solidaire sans précédent. Que chaque Carriérois n'oublie pas de conserver tous les gestes barrières avec le port du couvre-visage, qui reste une mesure de santé publique volontaire et supplémentaire à toutes les précautions qu'ils prendront. »*, explique Christophe Delrieu, Maire de Carrières-sous-Poissy.

« C'est un investissement humain sans précédent que nous avons déclenché : collecte de dons et achat par la Ville de tissus, création d'un atelier de couture dans un espace municipal, et mobilisation jour et nuit des bénévoles de l'association. Nous avons réussi à relever le défi du Maire ! », s'exclament Mustapha Ozturk, Président de l'association, et Mehmet Karatepe, Secrétaire.

L'association a été créée en 1993 par la communauté Turque de Carrières-sous-Poissy et des villes environnantes. *« Cela fait 30 ans que nous participons activement à la vie de la Ville. Nous savons nous organiser pour faire face aux difficultés, prendre nos responsabilités et relever des défis »*. Fort de cet engagement associatif, depuis début avril et en étroite collaboration avec la Ville, des femmes et des hommes se sont relayés jour et nuit pendant 4 semaines pour vous fabriquer ces couvre-visages en tissu. Dans cet élan de solidarité, l'association offre 5000 couvre-visages pour les enfants de la ville. *« Ce don de couvre-visages à l'attention des enfants est aussi un moyen pour nous de souligner l'importance et la place prépondérante de la jeunesse dans la culture turque. Qui sauve une vie, sauve toute l'humanité »*.

Infos+ : www.carrieres-sous-poissy.fr
<https://ditib-amicale-franco-turque.pepsup.com/>



n de couvre-visages et sur-blouses

2 000 sur-blouses pour le CHI de Poissy-Saint-Germain sortent des ateliers carriérois !

C'est un véritable élan de solidarité qui s'est organisé dans notre arrondissement avec les villes, les élus, les citoyens, des entreprises et même un site internet qui a produit les patrons pour la fabrication de sur-blouses destinées aux personnels soignants du CHI de Poissy-Saint-Germain. 117 sur-blouses ont pu être livrées lundi 6 avril.

« À partir d'un appel lancé en début de semaine par le Groupement hospitalier de territoire des Yvelines-Nord (GHT), un site internet spécialisé a réalisé un patron de sur-blouse. Nous avons puisé dans notre



réserve citoyenne carriéroise pour trouver des habitants volontaires pour acheminer et découper le tissu, alors que les réseaux des couturières se mobilisaient pour arriver à confectionner 80 sur-blouses par jour à usage unique. Il faut saluer Martine Anton et Laurence Le Griel, Carriéroises, qui s'investissent sans compter et fédèrent les 18 couturières Carriéroises, les 7 couturières de Chanteloup-les-Vignes et les 2 couturières d'Andrésey», explique Christophe Delrieu, Maire de Carrières-sous-Poissy.

Ce furent près de 170 couturières mobilisées, réparties sur plus de sept communes dont Saint-Germain-en-Laye, Poissy, Carrières-sous-Poissy, Triel-sur-Seine, Chanteloup-les-Vignes, Andrésey et Villennes-sur-Seine.

Infos+ : <https://cozy-little-world.com/>



Les Carriérois se mobilisent dans l

Depuis le Poste de Commandement Communal (PCC) ouvert depuis le début de la crise sanitaire, Christophe Delrieu, Maire de Carrières-sous-Poissy, a décidé la mise en place de nouveaux services d'entraide communale dans le cadre du soutien de la Ville à ses habitants.

La réserve citoyenne : des citoyens carriérois au service de la population



En cette période de confinement, des bénévoles ont souhaité apporter leur aide et leur soutien en intégrant la réserve citoyenne de Carrières-sous-Poissy. Ils sont devenus marraine ou parrain d'un senior ou d'une personne vulnérable, à qui ils apportaient courses et médicaments,

mais aussi un peu de réconfort. Les seniors, les personnes isolées ou souffrant de pathologies pouvaient ainsi bénéficier d'une livraison de repas à domicile. La Ville proposait des menus complets et équilibrés réalisés par la restauration municipale.

Tout senior ou personne vulnérable habitant la commune pouvait solliciter la Ville pour être inscrit sur le fichier des personnes vulnérables ou demander une aide.

Infos+ : 01 78 63 72 00

ou www.carrieres-sous-poissy.fr



« Avec un confinement qui se prolonge, et la perspective d'un déconfinement long et progressif, les difficultés sociales et humaines s'affirment avec force chez certains de nos habitants. Notre devoir collectif est d'y apporter une réponse immédiate pour contenir cette aggravation. », explique le Maire, Christophe Delrieu.

« Fort de mon expérience de gestion de grands événements, je n'ai pas hésité à répondre à l'appel du Maire pour gérer ce formidable élan carriérois de solidarité ! », indique Laurent Berloquin, Président du Comité local du Souvenir Français.

Les services d'entraide communale

2 000 paniers alimentaires communaux distribués

Les familles carriéroises dans le besoin pouvaient s'inscrire pour bénéficier du « panier alimentaire communal », composé de denrées non périssables pour soutenir la préparation des repas.



Des couvre-visages et masques

La Ville s'est mobilisée avec les associations, le Conseil régional d'Ile-de-France, le Conseil départemental des Yvelines et la Communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise pour faciliter la protection de tous en distribuant des couvre-visages pour les adultes et les enfants, ainsi que des masques pour les pharmacies, les médecins, les résidences seniors (EHPAD), les commerçants et les Très Petites Entreprises (TPE).

Des couvre-visages pour les habitants



La Ville a distribué 50 000 couvre-visages anti-projection aux Carriérois, directement à leur domicile.

Il s'agissait de faciliter la protection volontaire et individuelle de chaque Carriérois dans l'attente de la diffusion massive de masques normés avec le début du déconfinement progressif fixé au 11 mai 2020. À cette date, dotation de l'État ou mise en vente de produits confectionnés par les industriels textiles, prendront le relai de l'initiative de la Ville. *« J'insiste sur le fait que les couvre-visages lavables, en tissu, ne sont pas des masques chirurgicaux ou des respirateurs N-95, FFP1, FFP2 ou FFP3, qui doivent continuer à être réservés aux professionnels de la santé et autres premiers intervenants médicaux, comme recommandé par les autorités. N'oubliez pas de conserver tous les gestes barrières avec le port du couvre-visage, qui reste une mesure de santé publique volontaire et supplémentaire à toutes les précautions que vous prendrez. »*, rappelait Christophe Delrieu, Maire.

C'est un investissement humain sans précédent que la Ville de Carrières-sous-Poissy

a déclenché : collecte de dons et achat par la Ville de tissus, création d'un atelier de couture dans un espace municipal, et mobilisation jour et nuit des bénévoles de l'association franco-turque et de la société PRESTMA.

Infos+ : www.carrieres-sous-poissy.fr



pour tous !

Distribution de masques aux pharmaciens, médecins, EHPAD, commerçants et TPE



Pharmacie Griveau.



Pharmacie Atinbop.



Pharmacie des Écoles.



Pharmacie Principale.



EHPAD Résidence du Sourire.



EHPAD Korian les Lilas.



Commerçants et TPE.

Après la crise, le déconfinement

Nettoiemnt et désinfection des écoles

Le Maire, Christophe Delrieu, et Fabienne Bonigen, Maire-adjointe déléguée à l'Enseignement et aux Actions éducatives, se sont rendus dans les écoles pour vérifier le début du nettoyage des écoles maternelles et élémentaires.

« La Ville se prépare au déconfinement progressif de la population le 11 mai

prochain et à un accueil scolaire en fonction des décisions qui seront présentées par le Premier Ministre puis votées par l'Assemblée Nationale cet après-midi. Après cette longue fermeture, un nettoyage en profondeur était nécessaire avec une attention particulière sur les portes, les poignées de porte, les interrupteurs,

tables, chaises, dessus d'armoires, sols et sanitaires. Les cours d'écoles et jeux extérieurs seront entièrement nettoyés la semaine prochaine. » expliquait le Maire, Christophe Delrieu.

Une fois nettoyés, les espaces ne sont plus accessibles avant tout prochain accueil d'élèves.



Nettoiemnt des zones commerces

Afin de procéder à un nettoyage plus profond de nos espaces souillés par une fréquentation plus forte et quelques comportements inappropriés, une campagne de nettoyage a débuté le lundi 6 avril à proximité des commerces de la Ville. Les trottoirs et le mobilier urbain seront nettoyés toutes les semaines.



progressif !

Réouverture des écoles maternelles et élémentaires : 277 élèves accueillis pour un premier retour à l'école

La Ville et l'Éducation nationale ont organisé ce mardi 12 mai le premier retour d'élèves dans les écoles maternelles et élémentaires de la commune.

Application stricte du protocole sanitaire, mise en place des groupes-classes colorés, cour de récréation découpée en espaces spécifiques : une ambiance très particulière attendait les élèves dans les écoles.

« Cette physionomie scolaire, très contrainte, reflète notre volonté affirmée de réouverture de nos écoles au sein d'un espace sanitaire

des plus protecteurs. Une belle journée très bien organisée par les enseignants, ainsi que par nos cadres et nos agents territoriaux mobilisés depuis 15 jours pour ce déconfinement progressif. Le travail de préparation effectué depuis le 27 avril a porté ses fruits. De la découverte des gestes-barrières dans le milieu professionnel, à l'organisation d'activités dans un espace sanitaire contraint, ces deux semaines auront permis à nos agents de bien se préparer pour être à la hauteur de ce premier défi. Je tiens

à les féliciter personnellement pour leur engagement et leur professionnalisme, qui méritent notre admiration collective. 95% de nos agents ont déjà repris leurs missions. Nous allons poursuivre le déconfinement progressif de nos services et de notre Collectivité avec le même esprit de prudence, de sécurité et d'adaptation. », indiquait le Maire, Christophe Delrieu.

167 élèves ont également bénéficié des services périscolaires : garderie, restauration scolaire et études surveillées.



L'accueil des enfants des personnels prioritaires

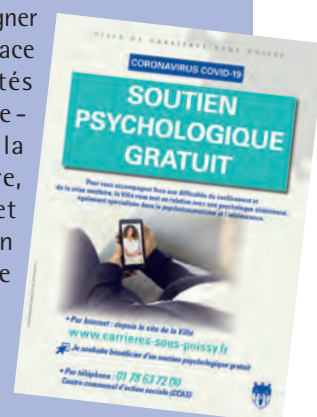
Depuis le lundi 16 mars, un accueil des enfants des personnels de santé, secours et sécurité fut assuré par les animateurs et ATSEM, en partenariat avec l'Éducation nationale. Chaque jour, 8 enfants de classes maternelles et élémentaires étaient accueillis dans les écoles des Goélands et Du Guesclin. Le planning des enfants était réparti à l'identique d'une journée de classe habituelle.

Ce service était accessible aux personnels de santé, de secours et de sécurité qui habitent la commune de Carrières-sous-Poissy.



Soutien psychologique

Pour accompagner les Carriérois face aux difficultés du confinement et de la crise sanitaire, la Ville les met en relation avec une psychologue clinicienne, également spécialisée dans le psychotraumatisme et l'adolescence.





Service communication de Carrières-sous-Poissy - 01 39 92 95 99

Dessins réalisés
par les enfants
du personnel soignant
accueillis dans les centres de loisirs.

Un nouveau restaurant satellite pour les élèves de l'école élémentaire Pasteur

Très attendu par les élèves à la pause déjeuner, le Maire, Christophe Delrieu, a inauguré ce 24 février le restaurant satellite de l'école élémentaire Pasteur, accompagné des élèves demi-pensionnaires, de la Directrice de l'école, Géraldine Talbot, de Fabienne Bonigen, Maire-adjointe déléguée à l'Enseignement et aux actions éducatives, de Claudine Graud, Directrice des services à la population, et du nouveau Directeur de la restauration municipale, Pierre Rabette-Gache.

Doté de 50 places assises, ce restaurant permet d'organiser deux services de restauration sur place durant la pause méridienne, encadrée par les équipes d'animateurs dirigées par Peggy Richard, Responsable du service Enfance.

« L'école élémentaire Pasteur était la seule école de la ville à ne pas avoir de restaurant sur place, obligeant les enfants à se rendre chaque jour à pied au restaurant Provence. Cet équipement permettra aussi de donner un peu plus de souplesse aux élèves des écoles Giono et Mistral qui déjeunent justement au restaurant Provence. », précise le Maire, Christophe Delrieu.



Les travaux se poursuivent à l'école élémentaire Champfleury et à l'ASSOS'PARK

Intégrés dans le plan d'investissement « Carrières-sous-Poissy, territoire d'avenir », deux chantiers scolaire et associatif ont connu des phases décisives ces dernières semaines.

Lancement des travaux de rénovation et d'accessibilité du Groupe scolaire Champfleury

Toute la façade de l'école élémentaire et de l'école maternelle Champfleury a été

changée et rénovée, offrant sécurité et isolation à ce bâtiment des années 60,

qui abrite le plus grand groupe scolaire de la commune.



ASSOS'PARK Centre : les travaux se poursuivent

Future structure majeure du dynamisme associatif carriérois, l'Assos'Park du quartier Centre est actuellement en travaux. Situé à proximité immédiate de l'Espace Louis-Armand, il rassemblera

des salles de réunion, de sport et des espaces de convivialité sur 1354 m². Vous serez bien entendu tenus régulièrement informés de l'avancée des travaux.

Infos+ : Cabinet du Maire au 01 39 22 36 02



Un Noël dignement fêté !

En décembre, c'est l'effervescence. Petits et grands attendent avec impatience l'occasion de se retrouver en famille pour partager ces instants de tradition. À Carrières-sous-Poissy, c'est l'opportunité pour la Ville de proposer des événements ouverts à tous : de quoi faire attendre les plus impatients !

Retour sur un marché artisanal et gourmand

Le P'tit Marché de Noël s'est installé au sein du Complexe sportif Alsace le 14 décembre pour offrir aux habitants une large variété de produits de bouche ou artisanaux : traiteur, biscuits, vins et crémants d'Alsace, confitures, miel, produits bien-être, bijoux... Il y en avait pour tous les goûts et toutes les envies. Mais cet événement regorgeait également d'activités pour les plus jeunes avec des

lectures de contes de Noël, des ateliers créatifs, une bourse aux livres et aux jouets, un atelier maquillage, un espace de jeux et la possibilité de faire une balade à dos de poney ! Point final de cette journée exceptionnelle, un spectacle féerique et pyrotechnique qui a ébloui les nombreux spectateurs présents.



carrièresTV



Scannez pour accéder à la vidéo



Le Père-Noël en visite dans les écoles



À une semaine des vacances et avant leur grande tournée du 24 décembre, le Père-Noël et son poney « *Canaille* » étaient de passage dans les écoles maternelles et accueils de loisirs élémentaires de la Ville pour une visite surprise inoubliable. Les enfants ont profité de cet instant magique, apprécié la photo souvenir et sont restés particulièrement sages...

Infos+ : Service Culture
au 01 39 22 36 00

Distribution de surprises Place Saint-Exupéry



Le 20 décembre, les commerçants de la Place Saint-Exupéry ont profité des dernières heures d'impatience avant Noël pour proposer aux habitants un moment de convivialité avec distribution de crêpes et de friandises, dégustation de chocolat et vin chauds mais aussi, la visite de l'homme en rouge et blanc tant attendu ! Une belle initiative soutenue par la Ville !

Un concert aux sonorités et accents russes

Peu avant les fêtes, les élèves et professeurs de l'École municipale de Musique ont proposé à l'Espace Louis-Armand un Concert de Noël particulièrement réussi durant lequel les spectateurs ont pu découvrir le conte russe « *Snegourochka* », l'histoire de ce couple de paysans qui se désole de ne pas avoir d'enfant et qui, un

jour d'hiver, fabrique un enfant de neige qui finit par prendre vie sous les traits d'une jolie jeune fille. Une invitation au voyage qui a bénéficié du concours de Ghislaine Martineau, conteuse fidèle au rendez-vous depuis près de 10 ans ! Un grand bravo aux professeurs et aux élèves pour leur investissement et cette soirée réussie !



Des vœux de solidarité pour la n

À l'occasion des vœux à la population et aux personnalités, le Maire, Christophe Delrieu, a tenu à rappeler l'importance de la solidarité et de l'investissement personnel rendant ainsi hommage à Elisabeth et Freddy Durrelman, créateurs de la Fondation La Cause qui fête cette année ses 100 ans.

Un maître-mot pour les vœux à la population : la proximité

L'accent a été mis sur la proximité à l'occasion des vœux à la population. Chaque quartier a ainsi accueilli sa cérémonie des vœux à la population et les fameuses galettes des CarriÉROIS et des CarriÉREINES. Le Maire a ainsi pu prendre le temps de détailler l'ensemble des projets qui intéressent la ville et sa

vie au quotidien : investissements de la Communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise, avancée des grands projets (Poste de Police Municipale, Médiathèque Octave-Mirbeau, Assos'Park Centre, structures Sport'Attitude, école Jean-Giono, Groupe scolaire Champfleury...) ou bien encore le nettoyage de la plaine (cf. pages 8 et 9).

Ce fut également l'occasion de présenter le travail formidable effectué par la Fondation La Cause depuis sa création en 1920, de saluer l'engagement des agents municipaux tout au long de l'année, d'échanger avec les Carriérois mais aussi de partager un moment de gourmandise avec la traditionnelle galette républicaine.



Quartier Centre

Quartier Saint-Louis



Quartier Bords-de-Seine



ouvelle année



Vœux aux personnalités : valoriser l'engagement et mettre en avant les partenaires institutionnels

Le 17 janvier, Christophe Delrieu prononçait devant les personnalités carriéroises et les partenaires du territoire ses vœux pour la nouvelle année. Étaient ainsi réunis présidents et bénévoles associatifs, commerçants, partenaires privés, élus et habitants distingués pour leur engagement. Organisée en présence de personnalités telle que Philippe Tautou (1), Président de la Communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise, qui s'est vu remettre la Médaille de la Ville, cette cérémonie a permis de mettre en lumière l'investissement de la Fondation La Cause, de saluer la famille Durrleman qui revendique avec fierté l'héritage

laissé par ses fondateurs, Freddy et Elisabeth Durrleman ainsi que l'artiste-plasticienne Patricia Jean-Drouart (3), auteur de l'œuvre « *La Grande rencontre* » réalisée en braille.

Lors de cette soirée, plusieurs personnalités ont été honorées : la Médaille de la Ville pour la famille Durrleman (2), pour la Fondation La Cause et ses bénévoles et pour Sylvie Crignon (4), Présidente du Tennis Club et investie de longue date dans la vie de la commune ; pour Nicolas Farinotti (5) la Médaille de la République française, lui qui a sauvé une vie ; et enfin la Médaille de bénévole associatif émérite à Sylvaine Le Maitre (6), ancienne Présidente du FLEP.

Zoom sur... la Fondation La Cause



Honorée à l'occasion de son centenaire, la Fondation La Cause, dont le siège est installé à Carrières-sous-Poissy depuis 1933, s'engage auprès des malvoyants afin de faciliter leur quotidien. C'est à l'emplacement de l'actuel Hôtel de Ville, au sein de la demeure du Clos Saint-Blaise, autrefois propriété d'Octave Mirbeau, que les époux Durrleman installent La Cause en 1933.

C'est donc tout naturellement lors de l'inauguration de l'Hôtel de Ville, 60 ans après, que son parc est baptisé « *Jardin Freddy-Durrleman* ». Aujourd'hui installée au 69, avenue Ernest-Jolly, La Cause est toujours active et compte plus de 300 volontaires et quelque 30 000 membres. Alors que dans le monde plus de 250 millions de personnes présentent une déficience visuelle (parmi elles, près de 15% sont aveugles), la fondation a mis en place une bibliothèque sonore et braille qui comporte plus de 3000 références, propose des séjours adaptés au handicap visuel ainsi qu'un service d'écoute et d'accompagnement et un service ressource d'information et de documentation.

Mais La Cause c'est également une dimension humanitaire avec un investissement très fort pour soutenir l'enfance. L'aide à plusieurs orphelinats (nourriture, vêtements, instruction et formation professionnelle) à Madagascar, au Togo, au Cameroun ou en Haïti, le soutien à l'adoption, l'accompagnement des femmes enceintes en détresse et l'amélioration des conditions de vie des enfants issus des pays en voie de développement constituent les principales actions dans ce domaine. Devenue Fondation reconnue d'utilité publique en 2009, La Cause poursuit son action grâce aux dons et à l'investissement remarquable de ses bénévoles.

Infos+ : www.lacause.org
Fondation La Cause 69, avenue
Ernest-Jolly à Carrières-sous-Poissy



Des activités toute l'année, un voyage à préparer !

Préoccupation majeure de la Ville, la place de nos aînés au sein de la vie locale est dévolue à un service dédié : le Service Animation Seniors. Durant les derniers mois, comme tout au long de l'année, ses agents ont accompagné, soutenu et développé des activités pour nos seniors. Récemment, ils ont pu par exemple célébrer la Saint-Sylvestre, visiter du marché de Noël d'Amiens ou partager la soirée de la Saint-Sylvestre.

Le 6 décembre, l'Espace Louis-Armand accueillait un après-midi de convivialité et de solidarité à l'occasion de la Saint-Nicolas. Chants et danses étaient ainsi au programme et l'organisation, assurée par le Service Animation Seniors, a permis à chaque participant de passer un moment chaleureux ponctué par la remise des traditionnels colis de Noël.

Autres temps forts de ces dernières semaines :

- la découverte du marché de Noël d'Amiens et ses 130 chalets installés sur un parcours long de 2 kilomètres, mais également des illuminations et de la Grande Roue installée pour l'occasion,
- un moment de partage et d'amitié pour célébrer la nouvelle année à l'occasion de la Saint-Sylvestre à l'Espace Louis-Armand,
- l'incontournable Bal des Amoureux pour fêter la Saint-Valentin et passer un après-midi de convivialité animé par l'orchestre Collin Thomas,
- une visite de la Garde Républicaine à proximité du Château de Vincennes afin de découvrir les coulisses de deux des trois escadrons du dernier régiment de cavalerie de l'armée française,
- ou bien encore, au début du mois de mars, la visite des ateliers de la manufacture des Gobelins dédiés à l'aménagement en tapisserie



des hauts lieux de la République ! Et pour la rentrée, le Service Animation Seniors vous propose un voyage exceptionnel : après le succès du séjour en Italie du Nord l'an passé, vous aurez la possibilité de découvrir, du 16 au 24 septembre, la Slovénie et l'Istrie ! N'hésitez pas à vous renseigner !

Infos+ : service.seniors@carrieres-sous-poissy.fr ou 01 78 63 72 45

Seniors, bénéficiez du Pass Navigo à un tarif préférentiel



Depuis la fin de l'année dernière les seniors franciliens âgés de plus de 62 ans peuvent bénéficier du Pass Navigo moitié moins cher et ce, quel que soit leur niveau de ressources ! Cette offre vous permet de circuler de manière illimitée dans toute l'Île-de-France pour la somme de 37,60€ par mois.

Infos+ : www.navigo.fr/navigo-senior



La défense de nos valeurs et de notre pays au centre des hommages

Régulièrement, la Ville de Carrières-sous-Poissy donne rendez-vous aux habitants pour commémorer l'engagement de celles et ceux qui ont défendu notre pays, ses valeurs et ses intérêts lors des différents conflits qui ont émaillé notre histoire récente. Tristement, elle a été contrainte, il y a cinq ans d'y ajouter un hommage à Clarissa Jean-Philippe, jeune policière municipale carriéroise victime du terrorisme.

Cinq ans après, Clarissa toujours dans nos cœurs



C'est avec tristesse que la Ville rendait hommage à Clarissa Jean-Philippe, jeune policière municipale, assassinée le 9 janvier 2015 à Montrouge. Organisée sur les bords de Seine, non loin de là où elle résidait et à proximité immédiate de l'aire de jeux qui porte aujourd'hui son nom, la cérémonie réunissait policiers nationaux et municipaux, gendarmes, pompiers, anciens combattants, élus et citoyens.

À cette occasion, Christophe Delrieu, Maire de Carrières-sous-Poissy, a tenu

à souligner le courage, l'abnégation et le sacrifice de la jeune Carriéroise, personnalité dévouée et attachante. Il a également ajouté que la cérémonie était un acte fondamental *« témoignant de notre solidarité à l'égard de sa famille et de toutes celles et ceux mobilisés pour notre sécurité, mais aussi de notre volonté à faire vivre Clarissa dans nos cœurs, dans nos pensées et dans nos prières »*.

*Infos+ : Service Vie Associative
au 01 33 22 36 00*

Hommage aux morts pour la France en Afrique du Nord

Dernière date du calendrier mémoriel, le 5 décembre a permis à la Ville de Carrières-sous-Poissy de commémorer la fin de la Guerre d'Algérie et d'honorer la mémoire des victimes civiles et militaires, particulièrement celle de Lucien Riou, Carriérois décédé au cours de ce conflit. Devant le Monument aux Morts du cimetière de l'Arpent du Prieur, l'édile a évoqué les drames qui ont touché les deux côtés de la Méditerranée et qui ont longtemps nourri les rancœurs et les tensions. À ce propos, et dans un souci d'apaisement, il a rappelé l'importance du pardon et de la réconciliation.



72^e anniversaire de la mort du Maréchal Leclerc : une figure française honorée



C'est à la Clairière de la Paix que le Maire Christophe Delrieu a présidé la cérémonie d'hommage au Maréchal Leclerc, mort accidentellement le 28 novembre 1947. 72 ans après sa disparition, il a rappelé l'extraordinaire épopée de la 2^e DB et le destin exceptionnel de cet homme qui avait la France chevillée au corps. L'édile a appelé chacun à s'inspirer de son combat, lisant notamment la lettre qu'il rédigea à l'attention de ses troupes le jour de la capitulation nazie :

*« Officiers, sous-officiers et soldats
de la 2^e Division blindée,
l'ennemi a capitulé !
Du Tchad à Berchtesgaden,
partout vous l'avez battu.
Au nom de la France,
je vous en remercie et
je vous demande de montrer
au service du Pays la même énergie
demain dans la Paix
qu'hier dans la Guerre.
Vive le Général de Gaulle !
Vive la France ! »*

En compagnie de trois enfants du Conseil Local des Jeunes, le Maire a profité de l'occasion pour raviver la flamme de la Paix.

Accompagner les associations au quotidien

Partenaire toujours à l'écoute, la Ville accompagne les associations carriéroises et leurs bénévoles en leur proposant formations et supports numériques.

En effet, en partenariat avec la Croix-Rouge, trois sessions de formation aux premiers secours ont été dispensées en octobre, novembre et décembre. Quatorze associations ont pour l'instant répondu favorablement à ces formations. Trois nouvelles sessions seront proposées dans le courant de l'année. Autre outil mis à disposition des

associations : un portail numérique 100% dédié. Elles peuvent y modifier leurs coordonnées, ajouter des documents et y réserver des salles. Elles pourront très prochainement y faire leur demande de subvention et réserver du matériel. Pour accéder à ce portail, rendez-vous à l'adresse www.carrieres-sous-poissy.fr/vie-associative puis cliquez sur l'onglet « portail associatif ».

Infos+ : Service Vie Associative
au 01 39 22 36 00



Un nouveau club de pétanque à Carrières-sous-Poissy



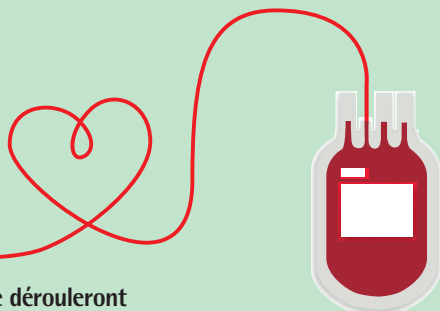
Le 12 février, le nouveau club Espoirs-Pétanque Carriéroise organisait un concours de précision, en présence de la championne Cindy Peyrot, qui a réuni de nombreux Carriérois, dont le Maire, Christophe Delrieu. Cette manifestation faisait office d'acte de naissance pour le club à qui la Ville souhaite une pleine et entière réussite !

Infos+ : 06 32 05 91 05

Don du sang : une excellente année 2019 à confirmer en 2020 !



519 dons ont été enregistrés sur 2019 ce qui en fait une année remarquable en termes de solidarité et de générosité. Les bénévoles de l'Amicale pour le Don du sang remercient chaleureusement l'ensemble des donneurs et les invitent, à nouveau, à prendre un peu de leur temps lors de cette année 2020 pour réaliser ce geste qui sauve des vies. Un grand merci aux 87 personnes qui ont donné leur sang lors de la collecte du 9 février !



Les prochaines collectes se dérouleront les samedis 1^{er} août, 3 octobre et 5 décembre au Pôle Michel-Colucci (124, avenue Maurice-Berteaux) de 14h à 19h.

Infos+ : adsb.carrieres@gmail.com ou 06 31 03 63 94

Musclons-nous !

Deux salles de musculation sont encadrées et accessibles au public.



Infos + : Complexe sportif Provence
Rue Saint-Honoré

Du lundi au vendredi de 14h à 18h
Encadré par un éducateur sportif de la Ville
Accès réservé aux personnes âgées de +18 ans – Pièce d'identité exigée
Service des Sports au 01 39 22 36 00

« 2020, année Vanderbilt » : 100^e anniversaire de la mort du millionnaire américain

Dans l'histoire de Carrières-sous-Poissy, le nom de William Kissam Vanderbilt a une résonance particulière. Héritier d'une des plus riches familles du monde, il démissionne de la direction de l'entreprise et part s'installer en Europe au début du XX^e siècle. C'est pour notre commune le début d'une aventure équestre et d'un essor économique.

Petit-fils de Cornelius Vanderbilt qui amassera une fortune colossale au cours de la première moitié du XIX^e siècle avec le commerce maritime et le développement des chemins de fer, William K. est premier membre de la famille Vanderbilt à s'affranchir des préceptes puritains et à souhaiter se mêler à la haute société. De formidables demeures sont ainsi construites sur la côte est américaine et William K. épouse en 1875 une riche héritière d'une famille de planteurs du Sud. C'est en 1903 que s'opère un tournant dans sa vie qui va par la suite profondément marquer notre ville. Souhaitant changer de vie, il abandonne la charge de patriarche de la famille Vanderbilt, divorce, se remarie et part pour l'Europe et principalement la France où il devient éleveur de chevaux de course en France en faisant venir des poulinières des États-Unis. Pour cela il rachète le Haras de Villebon (Essonne dans l'ancienne Seine et Oise). En 1896, il achète à Camille Blanc, éleveur réputé, le terrain sur lequel il fera bâtir en 1906-1907 le château qui portera son nom. Carrières-sous-Poissy est idéale pour lui : le champ d'entraînement est installé sur un ancien hippodrome et la ville se trouve proche de la ligne de chemin de fer qui va de Paris, où il habite, à Deauville, où il a acheté le Haras du Quesnay. L'écurie Vanderbilt gagna de nombreuses courses dont 4 fois le Jockey Club entre 1906 et 1919.

Le château restera la propriété de William K. Vanderbilt jusqu'en 1918 date à laquelle il le revend à Abraham Kingsley Macomber, un aventurier ayant fait fortune dans l'exploitation minière. Le château conserve néanmoins le nom de son illustre bâtisseur. Le 22 juillet 1920, le millionnaire américain meurt à Paris.

Une aubaine pour Carrières-sous-Poissy

Dès l'arrivée du richissime américain, la ville connaît un essor remarquable. Un million de francs est investi dans le parc du domaine et la construction du

château, en 1907, est particulièrement rapide. Mais pour la Ville, l'intérêt va bien au-delà que le simple accueil de cet habitant de prestige. Grâce à lui, elle connaît un développement conséquent : William K. faisait travailler une grande partie de la population carriéroise (plus de 100 personnes, soit environ 10% de la population de l'époque) et a fait entreprendre des travaux considérables (une centrale électrique, un château d'eau supplémentaire, une volière, des serres, un potager, un parc paysager...). Véritable bienfaiteur de Carrières-sous-Poissy, il octroyait à ses employés des salaires confortables et continuait de payer ceux qui furent mobilisés pendant la guerre. Il offrait également un prix d'excellence aux écoliers de la ville ainsi qu'un magnifique arbre de Noël et soutenait la commune financièrement.

Le château aujourd'hui

Après la mort de son second propriétaire en 1955, le domaine périclité. Les pistes de courses sont transformées en piste d'atterrissage pour petits avions avant d'être revendues avec les terrains annexes aux agriculteurs pour la culture maraîchère. En 1999, la société GSM (Groupe Sablières Modernes) qui exploitait le domaine déménage son siège social et le château est laissé à l'abandon. Après plusieurs années, les pouvoirs publics prirent la décision de réhabiliter ce haut lieu patrimonial et de le transformer en centre culturel et de création artistique. Le Château Éphémère est né et occupe aujourd'hui une place centrale dans la vie carriéroise : de nombreux concerts, performances artistiques, résidences, rencontres, ateliers multimédias s'y déroulent. Et 100 ans après la mort de son bâtisseur, les Carriérois peuvent à nouveau profiter de ce château unique.

*Infos+ : Service culture au 01 39 22 36 00
À venir : une brochure réalisée par le*

CEHA sur l'histoire du domaine avant, pendant et après le passage de William K. Vanderbilt sera prochainement éditée.



BRÈVES

Médailles du travail : les Carriérois récompensés !

Ce 2 février, le Maire Christophe Delrieu a remis, au nom du Ministre du Travail, de l'Emploi, de la Formation professionnelle et du Dialogue social, leur médaille du travail à des Carriérois au titre de leur 20, 30, 35 ou même 40 années d'activité. Cette cérémonie a permis de récompenser une vingtaine de Carriérois qui ont, par leur travail, contribué au développement économique de notre pays. Toutes nos félicitations aux récipiendaires !

Infos+ : Service culture au 01 39 22 36 00

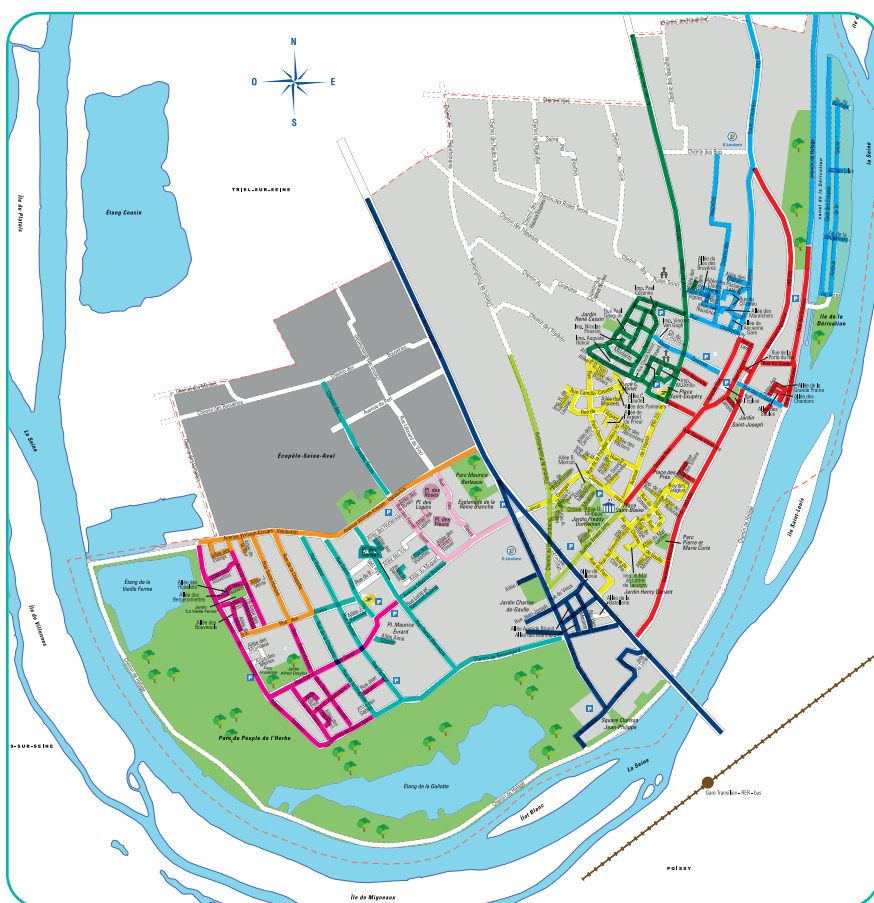


Élections municipales : comment et où voter ?

Pour voter vous devez présenter une pièce d'identité ainsi que votre carte d'électeur dans laquelle est indiqué le bureau de vote auquel vous êtes rattaché.

Infos+ : Service État-Civil au 01 39 22 36 08

Les 13 bureaux de vote à Carrières-sous-Poissy



Votez pour vos conseillers communautaires



Pour la première fois, à l'occasion des élections municipales, vous pourrez élire vos conseillers communautaires au suffrage universel direct. Auparavant élus par les conseils municipaux, les conseillers communautaires représentent les communes au sein d'établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) telle que la Communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise.

Pour voter, vous devrez utiliser un seul bulletin de vote mentionnant une liste de candidats aux élections municipales ainsi que la liste de candidats au mandat de conseiller communautaire. La Communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise est administrée par un conseil communautaire composé de 129 représentants.

**Infos+ : Service État-Civil
au 01 39 22 36 08**

- **Bureaux n°1 et 2 :** Hôtel de Ville – 1, place Saint-Blaise
- **Bureau n°3 :** Groupe scolaire Champfleury – 149, rue Champfleury
- **Bureau n°4 :** Espace Louis-Armand – 142, rue Louis-Armand
- **Bureau n°5 :** Pôle Michel-Colucci – 124, avenue Maurice-Berteaux
- **Bureaux n°6 et 7 :** Groupe scolaire Bretagne – 633, avenue Maurice-Berteaux
- **Bureau n°8 :** Espace municipal Robert – 218, rue de la Chapelle
- **Bureau n°9 :** École élémentaire du Centre – 270, Grande Rue
- **Bureau n°10 :** Groupe scolaire des Bords-de-Seine – 38, allée Aristide-Briand
- **Bureau n°11 :** École maternelle du Parc – 236, avenue Ernest-Jolly
- **Bureaux n°12 et 13 :** Groupe scolaire Provence – Rue Saint-Honoré

Ne manquez pas les prochains événements à Carrières-sous-Poissy

Samedi 14 mars

Soirée de la Saint-Patrick



En partenariat avec le Lions-Club de Conflans-Montjoie, la Ville de Carrières-sous-Poissy organise une soirée festive au profit de la lutte contre le cancer et la maladie d'Alzheimer. Au programme : ambiance irlandaise, musique celtique, repas thématique et brasseur sur place. À 19h à l'Espace Louis-Armand 142, rue Louis-Armand – Tarif : 20€ Infos+ : Service Culture au 01 75 86 10 11

Jeudi 19 mars

Journée nationale du souvenir à la mémoire des victimes civiles et militaires de la Guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc

Les citoyens sont invités à participer à cette cérémonie commémorative à l'occasion du 58^e anniversaire du cessez-le-feu en Algérie. À 11h30 au Cimetière de l'Arpent du Prieur – Avenue de l'Hautil – Accès libre Infos+ : Service Vie Associative au 01 39 22 36 00

Vendredi 27, samedi 28 et dimanche 29 mars

Théâtre : « Le porteur d'histoire »

La troupe Tous En Scène vous convie à un voyage théâtral à travers les époques et les continents. À 20h30 le vendredi et le samedi, à 16h le dimanche à l'Espace Louis-Armand 142, rue Louis-Armand Entrée libre, au chapeau Infos+ : 06 16 57 78 11

Dimanche 12 avril

Chasse aux œufs de Pâques



Petits et grands gourmands ont rendez-vous dans le Jardin Freddy-Durleman pour la traditionnelle chasse aux œufs de Pâques. Sacs personnels interdits, des sachets vous seront distribués à l'entrée. À 11h au Jardin Freddy-Durleman 1, Place Saint-Blaise – Accès libre Infos+ : Service Culture au 01 39 22 36 00

Vendredi 24 avril

Théâtre : « Roméo et Juliette »

La Compagnie Cabiria vous propose une nouvelle mise en scène du classique de Shakespeare à l'Espace Louis-Armand. À 20h30 à l'Espace Louis-Armand – 142, rue Louis-Armand – Tarifs : 12€ / 7€ Infos+ : Compagnie Cabiria au 06 61 71 83 80

Mardi 28 avril

Journée du Souvenir de la Déportation

Alors que nous célébrons cette année le 75^e anniversaire de la libération des camps de la mort, les Carriérois sont invités à se joindre à cette cérémonie commémorative. À 11h30 au Cimetière de l'Arpent du Prieur – Avenue de l'Hautil – Accès libre Infos+ : Service Vie Associative au 01 39 22 36 00

Vendredi 8 mai

75^e anniversaire de la fin de la Seconde Guerre Mondiale

Le 8 mai marque l'anniversaire de la capitulation nazie et la fin du conflit

sur le continent européen. La Ville de Carrières-sous-Poissy organisera pour l'occasion une cérémonie commémorative à laquelle les citoyens sont cordialement invités.

À 10h sur le parvis de l'Hôtel de Ville 1, place Saint-Blaise – Accès libre Infos+ : Service Vie Associative au 01 39 22 36 00

Samedi 16 mai

Concert GPSOrchestra : « Bohemian Rhapsody »



Les musiciens de l'ensemble yvelinois vous convient à une nouvelle représentation ayant pour thème la rhapsodie sous ses formes les plus variées. À 20h30 à l'Espace Louis-Armand 142, rue Louis-Armand – Entrée libre Infos+ : Service Culture au 01 39 22 36 00

Dimanche 17 mai

Brocante Saint-Louis

Les chineurs ont rendez-vous Place Maurice-Evrard pour une nouvelle édition de la brocante du quartier Saint-Louis. Vêtements, jouets, bibelots... ne laissez pas passer une bonne affaire ! De 9h à 18h sur la Place Maurice-Evrard Accès libre – Inscriptions dans la limite des places disponibles – Conditions et bulletin d'inscription : www.carrieres-sous-poissy.fr Infos+ : Service Culture au 01 75 86 10 11

Tribunes libres

« Les tribunes de cet espace sont publiées sous la seule responsabilité de leurs auteurs. Elles peuvent contenir des propos mensongers, des insultes et des éléments erronés.

Aussi, nous vous invitons à prendre le recul nécessaire à la lecture de ces écrits. »

Christophe Delrieu
Maire
Directeur de la publication
Carrières&VOUS

Les Carriérois d'Abord !

Vers un Conseil municipal démocratique

La volonté affichée en 2014 par la Majorité municipale était de s'appuyer sur l'expertise et la compétence de chaque conseiller élu. Force est de constater qu'après six ans de mandat, l'objectif n'a pas été atteint : face au manque d'écoute du maire et son exercice en solitaire du pouvoir, avec des décisions prises sans aucune concertation avec son équipe (nous ne citerons ici que la rénovation de l'hôtel de Ville, l'implantation d'E-girouettes ou encore la découverte des projets de belvédère dans la presse), notre implication et notre motivation ont été freinées, parfois même ignorées, au point que nous avons décidé de quitter la majorité municipale. A l'heure où les citoyens demandent plus de transparence, d'information et de participation dans les décisions prises par ceux qu'ils élisent, ce mode de fonctionnement où un seul décide de tout ne peut perdurer. Il est plus que jamais nécessaire d'instaurer un travail d'équipe au sein du Conseil municipal afin que tout projet puisse être débattu par l'ensemble des élus. La démocratie commence au sein des instances désignées par les électeurs où chaque élu doit apporter sa contribution dans l'intérêt général, car c'est bien une équipe municipale qui est choisie par le vote et non un maire seul. Il n'en est que plus aisé de tenir ses engagements et de garantir la proximité avec les habitants pour pouvoir leur rendre des comptes.

Les Carriérois d'abord ! : lescarrieroisdabord@gmail.com

Bien vivre à Carrières

Le 15 mars prochain, donnons vie à la ville !

Chères Carriéroises et chers Carriérois,

Dans quelques jours vous devrez élire une nouvelle équipe municipale qui aura la charge d'administrer notre commune pour les 6 ans à venir.

Depuis mon élection en 2014, mon objectif a toujours été de rendre votre quotidien meilleur. J'ai été fier de défendre notre ville, avec une vision différente de son aménagement. Les difficultés que nous rencontrons au quotidien résultent des politiques précédentes. Il est temps de fermer le chapitre de l'imposition excessive, de l'endettement record et du bétonnage à outrance. C'est avec une équipe de citoyens engagés que j'ai décidé de prolonger mon investissement pour notre commune et donc de présenter ma candidature pour être le prochain maire de Carrières-sous-Poissy. Notre objectif est simple : faire de notre ville un modèle d'initiatives heureuses, d'innovation et de qualité de vie. Les questions environnementales sont au cœur de notre projet. Le programme que je vous propose avec mon équipe a été construit pour vous et avec vous. Carrières mérite mieux et ce mieux est à écrire ensemble. Le 15 mars votez et faites voter Carrément Carrières !

Anthony Effroy - 06 43 10 63 38
bienvivre.csp@gmail.com

Agir en commun pour Carrières notre ville, notre avenir

Rassembler Carrières : pour une ville à taille humaine et des quartiers apaisés.

Notre ville est atomisée. Ses quartiers communiquent très peu entre eux. Les Carriérois vivent les conséquences d'une expansion urbaine effrénée. Il faut en finir avec les grands projets inutiles, mobiliser des moyens pour apaiser les quartiers et embellir la ville. Les urgences sont réelles : concevoir collectivement des aménagements qui respectent les principes du développement durable, faire des économies pour gagner des marges de manœuvre et investir dans des projets utiles pour les Carriéroises et les Carriérois. Aujourd'hui, nous vivons au-dessus de nos moyens. La ville bienveillante que nous appelons de nos vœux est une ville où chacun de nous pourra trouver sa place, se rencontrer et s'enrichir, de nos enfants à nos aînés, en passant par nos jeunes et nos actifs, sans oublier nos concitoyens les plus fragiles et les plus démunis.

Il nous reste donc à faire de Carrières-sous-Poissy où nous vivons cette ville que nous imaginons, cette ville dont nous serons tous fiers. Nous y mettrons toute notre force, toute notre énergie, toute notre passion commune.

Eddie AIT, Philippe BARRON, Philippe CORBIER, Laurent LANYI,
Naïma MAZOUZI, Françoise MERY, Catherine NJOK-BATHA
(agirpourcarrieres.fr - 0698457912)

NAISSANCES

Amel JIRARI (18/11/2019)
 Laya BOUKIKAZ (18/11/2019)
 Lou-Anne MOISDON (22/11/2019)
 Charline BRIQUÉ GONDRIY (24/11/2019)
 Chloé RAYMOND (25/11/2019)
 Mirza ATAC (22/11/2019)
 Eya JELLALI (23/11/2019)
 Pavalen SOOBBO NAIDOO (22/11/2019)
 Sarah CAMARA (29/11/2019)
 Safwan BELARBI (03/12/2019)
 Djami DIALLO (07/12/2019)
 Ahmed GAYE (09/12/2019)
 Yasmin KILIC (06/12/2019)
 Rose TEIXEIRA (06/12/2019)
 Rita BRIVAL (12/12/2019)
 Khadija WAGUE (16/12/2019)
 Aline TAS (15/12/2019)
 Swan STANISLAS MASCRÉ (16/12/2019)
 Ava MORCOS (22/12/2019)
 Malo HERMANN (26/12/2019)
 Cylia TELLAA (24/12/2019)
 Livia DUARTE (26/12/2019)
 Cassandre HOCHET (29/12/2019)
 Sofia MOUNQADI (26/12/2019)



Zoé BIANCHERI (29/12/2019)
 Diyé LIKUMBU MOLAYI (01/01/2020)
 Lyam MEFTAH (02/01/2020)
 Logan PIR (04/01/2020)
 Léa MALPEYRE (06/01/2020)
 Ismael KEITA (08/01/2020)
 Océane OUSSET (06/01/2020)
 Sakina ALI BAKSH (08/01/2020)
 Léandre GISLARD (16/01/2020)
 Ethan BROCHARD (12/01/2020)
 Bila HOCINE IDIDIR (10/01/2020)
 Myron PICARDET (12/01/2020)

Nour LOAËC (10/01/2020)
 Nizar MAHBOUB (14/01/2020)
 Lohan HUGUES (13/01/2020)
 Iris CHANIAUD (21/01/2020)
 Noah ALASOO (06/02/2020)
 Magali RAOLISON (01/02/2020)
 Anaël-Cohen TCHAKONTE KAMANDE (04/02/2020)
 Adrian VASQUEZ ACHATA (09/02/2020)
 Owen NONO WOGUIA (14/02/2020)
 Ambre LEFÈVRE (18/02/2020)
 Livia GUERMEUR (17/02/2020)

MARIAGES

Vincent RIAUTÉ
 et Elizangela DE AGUIAR (14/12/2019)
 Hakan KARACADAG
 et Eda SERT (20/12/2020)
 Billel BENAZOUT
 et Aïcha HOUARI (21/12/2019)
 Mamadou DIEYE

et Samira DJAIDANI (28/12/2019)
 Djems FILS AIMA
 et Pauline FILANTUS (11/01/2020)
 Soufiane BOUDECHICHE
 et Jamila FARTASSE (11/01/2020)
 Lakhdar MEKKI
 et Lydia BEKHEIRA (11/01/2020)
 Jérôme FLEURY
 et Géraldine MONDINOT (18/01/2020)

Limeng ZHENG
 et Xiaojie ZHANG (25/01/2020)
 Hamza BOUBAKEUR
 et Karima DJABER (08/02/2020)
 Umut ASLAN
 et Icran SINBAG (08/02/2020)
 Tenzen GAMYING
 et Tsering CHOCO (08/02/2020)

DÉCÈS

Jacqueline RENAUD (23/11/2019)
 André DESHAYES (26/11/2019)
 Georgette AIROLDI (01/12/2019)
 Martine DUTILLEUL (06/12/2019)
 Epiphanie LABRY
 épouse MOUTOUCARPIN (06/12/2019)
 Coraline PARIS
 épouse ANTON (27/11/2019)
 Jean LE LAY (07/12/2019)
 Yvonne KERLOËGUEN
 veuve BOUDIN (23/12/2019)
 Aline BOUËT (30/12/2019)
 Jacqueline DELAUNAY
 veuve GARDAL (27/12/2019)
 Jeannine TARGOS

veuve HÉMERY (26/12/2019)
 Juliette FONTENILLE
 veuve DUPARD (27/12/2019)
 Armino DA SILVA (29/12/2019)
 Olga GRANAT (07/01/2020)
 Van Vinh NGUYEN (08/01/2020)
 Benoît RENAULT (09/01/2020)
 Thérèse BONNEVIE (10/01/2020)
 Marcelle LAMBERT
 veuve SOULIÉ (15/01/2020)
 Yvette BERNARDOT
 veuve GOLDSTEIN (15/01/2020)
 Simone PIVAUT
 veuve NICOLAS (22/01/2020)
 Eugène FRAVAL (25/01/2020)
 Marcel POTEY (31/01/2020)
 Françoise CONDUZORGUES
 veuve MANN (31/01/2020)

Andrès ALARCON CASTILLO (26/01/2020)
 Marcel TEXIER (04/02/2020)
 Jeannine ROSIN
 veuve HERNIOU (07/02/2020)
 Gilberte SABATIER
 veuve PÉTRAULT (08/02/2020)
 Julia DE JESUS GALVAO
 veuve CLARA (07/02/2020)
 Ahmed SASSI (05/02/2020)
 Elise KAHN (10/02/2020)
 Miloud MEZRAG (17/02/2020)
 Marguerite GUILLEMIN
 veuve BROQUET (13/02/2020)
 Maurice MARTIN (31/01/2020)
 Andrée JAHIER
 veuve CORAZZIN (18/02/2020)
 Maurice SERRA (26/02/2020)
 Christine OTTO (20/02/2020)



Fresques réalisées par les enfants du personnel soignant accueillis dans les centres de loisirs pendant tout le confinement.

